Université de Liège Année académique 2021-2022

OBSERVATOIRE DES POLITIQUES ET DES INSTITUTIONS CULTURELLES

P. DURAND, J.G. LOWIES & C. PIRENNE

Contenu

Le cours prend la forme d'une série de conférences, suivies de commentaires et de débats, d'acteurs et d'analystes du monde des politiques et des institutions culturelles belges et internationales.

Les étudiants sont invités à développer un rapport actif à ces séances, tant par des questions adressées aux intervenants que par un questionnement développé personnellement dans les comptes-rendus qu'ils rédigent.

Objectifs

L'objectif du cours est de sensibiliser les étudiants aux interactions entre politiques et institutions culturelles ; de les éclairer sur les conceptions générales et les modalités pratiques qui président à la production et à la gestion culturelles dans de grandes institutions (opéras, orchestres, théâtres, festivals, maisons d'édition, centres culturels, etc.) ; de les mettre en présence et en contact avec des acteurs majeurs de ces institutions.

Évaluation

L'assistance aux conférences est obligatoire.

Après chacune des séances, les étudiants rédigent un compte-rendu critique de 2 ou 3 pages (hors bibliographie, TNR 12, interligne 1,5) comportant :

1. Une présentation précise de l'intervenant.
2. Une synthèse de son exposé.
3. Une réflexion personnelle menée à partir des propos émis lors de la conférence.

Le compte-rendu est rendu au pédagogue (celui présent lors de la conférence) au plus tard deux semaines après la séance concernée au format électronique ou au format papier (selon la mention figurant au programme). Un jour de retard entraîne une pénalité automatique de un point, trois jours de retard entraînent une pénalité de quatre points et, au-delà de trois jours de retard, les travaux ne sont plus corrigés et se voient attribuer une note nulle.

L'évaluation de fin d'année porte sur l'ensemble de ces comptes-rendus.

L'absence à une, et une seule, conférence sera tolérée, à condition qu'elle soit préalablement annoncée par courriel. En pareil cas, l'étudiant devra réaliser un travail portant sur un article ou un ouvrage de référence (cf. liste bibliographique *infra*).

Contacts

Caroline Duchesne, assistante : Caroline.Duchesne@uliege.be
Jean-Gilles Lowies, assistant : jglowies@uliege.be
Permanences sur rendez-vous.

Liste bibliographique

- Donnat O. *Évolution de la diversité consommée sur le marché du livre, 2007-2016*. Ministère de la Culture, DEPS, Paris, 2018.
- Lowies J.-G. *Décider en culture.* PUG-UDA, Grenoble, 2020.
- Lowies J.-G. *La laïcité à l'épreuve de la culture*, MSH, Liège, 2021.
- Moreau F. et Nicolas Y. (dir.). *Financement participatif : une voie d'avenir pour la culture ?* Ministère de la Culture-DEPS et Presses de Sciences Po, Paris, 2018.
- Négrier E. et Teillet P. *Les projets culturels de territoire*. PUG et UGA éditions, Collection : Politiques culturelles, Grenoble, 2019.

Programme des conférences-rencontres (Q1)

- **Lundi 11 octobre 2021, à 12h.**

Séance d'introduction (lien envoyé ultérieurement).

- **Lundi 18 octobre 2021, à 18h.**

La conférence aura lieu au Théâtre de Liège - Salle de la Grande Main.

Conférence-rencontre avec **Françoise Nyssen**, Ancienne ministre de la Culture de la République française, Présidente des « Editions Actes Sud » : « Plaisir et nécessité ».

Les étudiants de l'ULiège pourront réserver sur la billetterie en ligne en cliquant ici : https://shop.utick.net/?pos=ALLIANCEFRANCAISE&module=CATALOGUE et en utilisant le code STUDENTAF.

Attention, à partir du mois de septembre, le Covid Safe Ticket est requis pour accéder aux spectacles, pour toutes les personnes de plus de 12 ans.

Travail à envoyer à Caroline Duchesne.

- **Lundi 25 octobre 2021, de 12h à 14h.**

Local : salle Lumière (A1/2/Com1)

Conférence-rencontre avec **Jean-Yves Reumont : «** Le Reflektor/les Ardentes »

Travail à envoyer par email (jglowies@uliege.be) à Jean-Gilles Lowies.

- **Lundi 22 novembre 2021, de 12h à 14h.**

Local : salle Lumière (A1/2/Com1)

Conférence-rencontre avec **Marie-Sophie de Clippele** (Université Saint-Louis-Bruxelles) : « La protection du patrimoine mobilier ».

Travail à envoyer par email (jglowies@uliege.be) à Jean-Gilles Lowies.